

**Le travail du psychologue à distance :
pratiques et problématiques de la
télépsychologie**

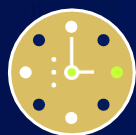
Lise Haddouk

6 et 7 avril 2021 de 9h30 à 12h00

**Formation à distance à destination des
psychologues (ADELI demandé)**

Le travail du psychologue à distance : pratiques et problématiques de la télépsychologie

Présentation



DUREE : 2 demi-journées

FORMAT : à distance, en visio-conférence

PUBLIC : psychologues (numéro ADELI)

DATES : mardi 6 et mercredi 7 avril 2021 de 9h30 à 12h00

TARIFS : 322 euros (225 euros pour les adhérents FFPP)

Inscription sur le site : www.ffpp.net



INTERVENANTES :

Lise Haddouk : psychologue clinicienne, docteur en psychologie, enseignante à l'Université Paris Descartes et Rouen

Elle animera le travail avec le groupe de stagiaires et favorisera la prise de parole. Elle permettra de moduler la formation aux expériences de terrain des professionnels.

La télépsychologie est définie par l'Association de Psychologie Américaine depuis 2013, mais ce cadre de référence est encore assez mal connu en France. Il inclut différents types de communication à distance entre le psychologue et le patient, comme le téléphone, les emails ou encore la vidéoconférence.

Les pratiques des psychologues ont évolué avec les changements technologiques de la fin du 20ème siècle et notamment l'apparition d'Internet. De manière plus récente, la crise sanitaire mondiale liée au COVID-19 a ainsi provoqué une forte augmentation du recours à la consultation en ligne, notamment pour les psychologues et au vu du contexte social particulièrement anxiogène de cette crise.

Actuellement, beaucoup de psychologues débutent une pratique en ligne en étant assez peu entraînés au changement de cadre que représente le passage à l'écran dans la rencontre avec leurs patients. Beaucoup de questions émergent à partir de ces nouvelles pratiques, qui concernent les particularités des outils technologiques utilisés et notamment la question de la confidentialité des données échangées. D'autres questions soulignent des interrogations sur les indications et les contre-indications en termes de population clinique concernée, ou encore de méthode psychothérapeutique adaptée. Les professionnels évoquent également le besoin d'un partage d'expérience sur les pratiques en ligne entre les pairs, sous forme de supervision.

Comment envisager ces nouvelles pratiques ? Comment adapter les principes déontologiques de la pratique du psychologue à l'usage des outils numériques et à leurs spécificités ?

MARDI 6 AVRIL

Présentations

- Définitions
 - Contexte actuel et crise COVID
 - Aspects déontologiques
 - Aspects méthodologiques
 - Aspects cliniques
 - Aspects terminologiques
-
- Questions / Réponses
 - Réflexions pour la session suivante

MERCREDI 7 AVRIL

- Reprise de la réflexion / travail prévu pour cette session
-
- Les recommandations existantes (EFPA, FFPP)
 - Alliance thérapeutique et consultation en ligne
 - Acceptance et télépsychologie
 - Quel type de plateforme utiliser ?
 - Pour quel type de patients ?
 - Quel type de thérapie ?
 - Les travaux en cours